

## LE MOUVEMENT COOPÉRATIF AU QUÉBEC

Déjà, en 1722, une coopérative pour exploiter la pêche aux marsouins voyait le jour à Petite-Rivière, près de Baie-Saint-Paul.

Aujourd'hui, le Québec est sans doute, au monde, la société où le mouvement coopératif est le plus important.

Par exemple, les coopératives d'épargne et de crédit (les caisses populaires Desjardins) comptent 5,5 millions de membres, soit 70 p. 100 de la population du Québec. Avec un actif de 80 milliards de dollars, le Mouvement Desjardins est le géant des coopératives au Québec; mais il n'est pas seul.

Sur tout le territoire du Québec et dans les secteurs les plus variés touchant soit la consommation soit la production, de nombreuses coopératives sont présentes.

Pour la variété, mentionnons l'Association coopérative de production audiovisuelle, la Coopérative de camionnage de Saint-Félicien, la Coopérative des travailleurs et travailleuses en théâtre des Bois-Francs Parmi nous, l'Imprimerie coopérative Harpell, la Coopérative des inséminateurs du Québec.

Et pour ce qui est de la quantité, ajoutons: en milieu scolaire, les 110 coopératives de services (librairie, papeterie, informatique de bureau, etc.); au Nouveau-Québec, les 12 coopératives inuit qui approvisionnent leurs communautés en biens et services et assurent la mise en marché de leurs oeuvres d'art (sculptures, gravures); et, à travers le Québec, les 90 coopératives d'alimentation, les 1 200 coopératives d'habitation, les 32 coopératives de services funéraires, les 43 coopératives forestières (exploitation et aménagement de la forêt, transformation), les 80 coopératives de travail, les 130 coopératives agricoles et les quelque 1 300 caisses populaires.

La plupart de ces coopératives sont regroupées en fédérations puis en confédérations; elles se retrouvent toutes au sein du Conseil de la coopération du Québec qui a pour mandat de favoriser la concertation entre ses membres, d'oeuvrer à l'éducation aux valeurs de la coopération et de représenter l'ensemble du mouvement auprès des autorités publiques.

### La formule coopérative

Les membres d'une coopérative s'associent pour mettre en commun leurs ressources économiques et pour se doter de services. Ils possèdent et contrôlent leur entreprise coopérative et ils l'administrent de façon démocratique : un vote par personne et non pas un vote par action.

Il s'agit d'une mise en oeuvre particulièrement efficace de la solidarité; elle permet aux acteurs autrement isolés de l'économie d'y jouer un rôle déterminant plutôt que de rester à la merci des seules forces du capital.

Elle est aussi un puissant instrument d'éducation populaire. Ceux qui, parmi les membres, sont élus au conseil d'administration ou autres comités, administrent la coopérative de façon bénévole; ils s'initient alors aux arcanes de l'économie et des institutions financières et développent un savoir-faire social et des valeurs de solidarité. Au seul Mouvement Desjardins, ils sont 18 000 bénévoles qui voient à sa bonne administration. Ce que l'on nomme aujourd'hui l'économie sociale est déjà, au Québec, sous certains aspects, une réalité bien enracinée.

### Le secteur agroalimentaire

Les coopératives du secteur financier et celles du secteur agroalimentaire sont à la fois les plus anciennes et les plus importantes.

La Caisse populaire de Lévis qui, dans la maison d'Alphonse Desjardins, fut à l'origine du Mouvement Desjardins, est centenaire. La Coopérative fédérée de Québec, la plus importante coopérative agricole, a 75 ans. Agropur, une autre coopérative agricole qui emploie 2 500 travailleurs, et la Coopérative fédérée (5 680 travailleurs) dominent le secteur agroalimentaire avec un chiffre d'affaires annuel de 4 milliards de dollars.

Lors de sa 74<sup>e</sup> assemblée générale annuelle tenue à Montréal le 22 février 1996, la Coopérative fédérée du Québec, qui compte 35 455 membres et qui gère le plus important réseau de transformation et de commercialisation au Québec (lait, viande, oeufs, etc.) annonçait que ses excédents (ce sont les profits des entreprises capitalistes) ont augmenté de 25 p. 100 en 1995, atteignant 12,6 millions de dollars.

### Les services financiers

Dans le secteur des services financiers, les entreprises d'assurance de type coopératif occupent une place importante avec la Mutuelle SSQ, Promutuel et le Groupe vie Desjardins-Laurentienne.

Comme son nom l'indique, cette dernière organisation fait partie du Mouvement Desjardins dont les 13 000 caisses populaires ou d'économie constituent la base. Elles sont regroupées en 11 fédérations qui, ensemble, forment la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins. Aujourd'hui, Desjardins est la première institution bancaire au Québec.

Pour satisfaire les besoins de ses membres et de leurs caisses, la Confédération a développé ou acquis un nombre considérable d'organismes de services aux caisses, de sociétés d'assurances et de financement, une société immobilière, une société de valeurs mobilières, une fiducie et même une banque.

Le succès même du Mouvement Desjardins l'a amené à se développer à l'image d'une grande entreprise et à investir l'ensemble de la société québécoise. Ce faisant, reste-t-il fidèle aux principes de la coopération énoncés par son fondateur, Alphonse Desjardins, il y a un siècle? La personne et sa communauté restent-elles au centre de ses préoccupations?

Ces questions ne laissent pas de préoccuper dirigeants et membres du Mouvement Desjardins.

C'est ainsi que, du 15 au 17 mars 1996, se tenait à l'Université du Québec à Montréal un colloque sur le Mouvement Desjardins qui posait la question: est-ce «une entreprise ou un mouvement?» Et du 26 au 28 mars, le 16e Congrès des dirigeants du Mouvement Desjardins, un événement quinquennal, réunissait 4 000 délégués et tentait de redéfinir le rôle des dirigeants élus et bénévoles et de réviser la structure démocratique et décisionnelle de la caisse, l'unité de base du mouvement. Ce qui fut fait, adaptant les structures de base qui dataient de la fondation, il y a cent ans, aux impératifs de cette fin du XXe siècle. Le président Claude Béland a conclu ce congrès en déclarant : «Nous avons fondé la caisse de l'an 2000».

### **Conseil de la coopération du Québec**

**4950, boul. de la Rive Sud,**

**local 304 Lévis (Québec) G6V 4Z6**

**Téléphone : (418) 835-3710**